

# INFORMATION RIVERAINS – BEL AIR

En raison de la réalisation de la voirie  
Avenue Jean Faure

Du 26 avril au 07 mai inclus

(Hors intempéries & aléas)

De 7h30 à 17h00

**AVENUE JEAN FAURE BARRÉE**  
**ACCÈS COUPÉ ENTRE JEAN FAURE ET BEL AIR**  
**STATIONNEMENT INTERDIT DANS LA RUE**  
**MISE A DOUBLE SENS DE CIRCULATION**



Cf arrêté temporaire n° 21/044

Pendant les deux semaines de travaux, le carrefour entre la  
rue de Bel Air et l'avenue Jean Faure sera fermé  
physiquement.

La circulation rue de Bel Air sera autorisée à double sens  
afin de maintenir les accès riverains.

Merci de limiter au maximum le stationnement dans la rue  
afin de faciliter la circulation.

**Comptant sur votre compréhension,**